

Réf: Dossier 372296

Avis de constitution

SOCIETE « HAYATT INDUSTRIE »

Siège Abidjan, Anyama, Abidjan ANYAMA Allokoï PK
24 Nouvelle Zone Industrielle, Lot 9, Ilot 105

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/12/2024, et enregistrés le 18/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HAYATT INDUSTRIE »

Objet : Fabrication de Bougie

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements

financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou

partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou

devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et
immobilière, se

rapportant directement ou indirectement à
l'objet social ou

pouvant en faciliter l'extension ou le
développement.

Capital 4,000,000 F CFA divisé en (400.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 400 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Anyama, Abidjan ANYAMA Allokoï
PK 24 Nouvelle Zone Industrielle, Lot 9, Ilot 105

Dirigeant(s) M ATTIE ALI (COGÉRANT), M HAYEK
MAHMOUD (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-09634 du 26/12/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°79856/GTCA/RC/2024 du 26/12/2024

